LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Vœu relatif au soutien aux librairies indépendantes et à la protection des commerces culturels de proximité à Paris

Voeu déposé par Roland Timsit, Sophia Chikirou, Emile Meunier et l'ensemble des élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que les librairies indépendantes jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle, intellectuelle et sociale des quartiers parisiens ;

Considérant qu'elles constituent des lieux de transmission, de débat, d'émancipation, de diffusion de la création éditoriale indépendante et de lien social ;

Considérant que plusieurs librairies indépendantes parisiennes ont récemment alerté sur les difficultés croissantes liées à l'augmentation des loyers commerciaux, à la spéculation immobilière et à la fragilisation économique du secteur ;

Considérant que des librairies emblématiques comme Les Mots à la Bouche ou Violette and Co ont été confrontées ces dernières années à des difficultés liées à la pression foncière et immobilière mais aussi à des agressions de la part de l'extrême droite ;

Considérant que la loi Lang sur le prix unique du livre limite structurellement les marges des librairies indépendantes afin de préserver la diversité culturelle et l'égalité d'accès au livre, rendant ces commerces particulièrement vulnérables à l'explosion des loyers commerciaux ;

Considérant que les augmentations annuelles des loyers commerciaux indexées sur l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC), y compris dans certains dispositifs liés à Paris Commerces, peuvent fragiliser durablement les librairies indépendantes malgré les dispositifs municipaux existants ;

Considérant que la préservation des commerces culturels de proximité participe directement de la diversité culturelle, de la vitalité des quartiers et du maintien d'un tissu commercial accessible aux habitantes et habitants ;

Considérant que le Nouveau Paris Populaire défend la création d'un statut de « commerce essentiel de quartier » intégrant notamment les librairies indépendantes, afin de permettre une véritable politique publique de protection du commerce culturel et de proximité ;

Considérant qu'il appartient à la Ville de Paris de garantir la diversité commerciale, culturelle et artisanale de ses quartiers ;

Considérant que le Conseil de Paris s'est déjà prononcé à plusieurs reprises, ces derniers mois, en soutien aux librairies indépendantes, queer et féministes, mais que ces prises de position n'ont pas suffi à enrayer la fragilisation de ces lieux, toujours confrontés à la pression immobilière, à la hausse des loyers commerciaux et, pour certains, à des attaques réactionnaires, participant également à fagiliser la confiance en la parole publique ;

Sur proposition de Roland Timsit, Sophia Chikirou, Emile Meunier et l'ensemble des élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- un bilan annuel des actions engagées en faveur des librairies indépendantes et des commerces culturels de proximité soit présenté devant le Conseil de Paris avant le prochain Conseil de juillet ;
- la Ville de Paris reconnaisse les librairies indépendantes comme des « commerces essentiels de quartier » dans le cadre de sa politique commerciale ;
- la Ville de Paris renforce les dispositifs de protection du foncier commercial culturel et de proximité ;
- la Ville de Paris développe davantage le recours à la préemption commerciale, y compris de baux ou de fonds commerciaux, afin de lutter contre la spéculation immobilière et préserver les commerces culturels indépendants ;
- la Ville de Paris renonce à la vente des locaux commerciaux municipaux ;
- la Ville de Paris étudie la mise en place d'un gel, d'un plafonnement ou d'une modulation des augmentations de loyers appliquées aux librairies indépendantes bénéficiant de dispositifs municipaux ou relevant de Paris Commerces ;
- la Ville de Paris engage un travail avec les libraires indépendants, les organisations professionnelles et les mairies d'arrondissement afin d'identifier les commerces culturels particulièrement menacés par la spéculation immobilière ;
- la Ville de Paris interpelle l'État afin d'obtenir de nouveaux outils de régulation des loyers commerciaux dans les zones tendues.